

**HOP!****AIRFRANCE**  **OFFRE EXCEPTIONNELLE SUR
LA CARTE D'ABONNEMENT
FRANCE – EUROPE – AFRIQUE DU NORD**

Attractivité

Les territoires innovent pour créer des environnements propices au business

Comment créer les conditions d'un écosystème d'entreprises et d'innovation

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X



© Freepik



En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

par les collectivités, se sont développées pour soutenir les entreprises et participer au développement économique du territoire. Objectif : proposer un soutien sous plusieurs formes, du mentorat aux conseils d'experts en passant par la mise en relation.

par Anne Thiriet

Les noms, les histoires et les financements sont parfois différents mais clusters, pôles de compétitivité ou encore filières d'excellence ont bien des points en commun. "Ce sont des réseaux d'entreprises qui s'inscrivent dans un domaine d'activité dominant, même si celui-ci qui peut évoluer dans le temps. La notion de proximité y est forte car les entreprises sont inscrites dans un territoire qui participe beaucoup à l'identité du réseau. Autre critère : la coopération. Les entreprises ne se réunissent pas seulement pour trouver des affaires, mais également des partenaires avec lesquels elles vont innover, mutualiser leurs coûts, démarcher des clients..., détaille Xavier Roy, directeur général de France Clusters. Enfin, ces réseaux aident au développement du business via des actions de financement avec des banques ou des investisseurs, de la formation avec les écoles et les universités, de l'innovation avec les fablabs et les living labs, ou des actions territoriales."

Une démarche d'innovation

Les pôles de compétitivité ont émergé en 2005 dans le cadre d'une nouvelle politique industrielle en France basée sur des subventions publiques et un régime fiscal particulier. Il en existe aujourd'hui 66. À cheval sur les Hauts-de-France et le Grand Est, le pôle Industrie et Agro-ressources (IAR) est dédié à la bio-économie, qui a trait à la production et la transformation des ressources renouvelables. Il compte 400 adhérents (50 % PME et start-up, près de 30 % d'ETI et de groupes). "Le nombre a doublé ces 5 dernières années, avec l'arrivée de nouveaux acteurs tels que la société Ynsect, fondée au Genopole d'Evry et qui ouvre aujourd'hui sa première unité de production dans la région d'Amiens, précise Antoine Peeters, directeur général adjoint. Nous ne sommes pas un incubateur mais nous aidons les sociétés à lever des financements et à rencontrer d'autres acteurs. Depuis 2010, les start-up du pôle ont bénéficié de levées de fonds d'un montant de 500 millions d'euros." Six services ont été mis en place dont un accompagnement à l'émergence de projets, un service intelligence économique, une aide au développement international, un soutien à la levée de fonds...

Fin novembre 2018, le gouvernement a annoncé un nouveau dispositif public pour redynamiser l'industrie : les "Territoires d'industrie". 124 territoires (soit 48 % des emplois industriels) bénéficieront d'un panier de services pour, notamment, attirer de nouveaux acteurs et aider les PME à innover.

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

À la différence des pôles de compétitivité et des Territoires d'industrie, les clusters sont initiés par des acteurs privés et/ou des collectivités locales. Dans le cadre de sa stratégie de développement économique et de dynamisation, Amiens Métropole s'est par exemple appuyé sur trois clusters dédiés au numérique et ses nouveaux usages, à la e-santé et à l'autonomie énergétique. La collectivité a ciblé des filières qui lui promettaient un fort retour sur investissement. "Nous disposions déjà du SimuSanté, un centre de simulation pour former des professionnels de santé. Nous avons créé un pôle santé de 5 hectares qui accueillera le groupement d'intérêt MiPih spécialisé dans le traitement de la data pour les hôpitaux, une pépinière de projets santé-nutrition, de nouvelles entreprises...", indique Amélie Lemoine, chargée de marketing et de communication chez Amiens Cluster. Même constat pour l'énergie : "le laboratoire LRCS concentrait déjà les plus grosses unités de recherche en France sur les nouvelles formes de stockage d'énergie, ajoute Jean-Claude Humbert, directeur du développement économique et de l'emploi d'Amiens Métropole. Un écosystème est en train de se constituer avec la start-up Tiamat qui développe de nouveaux prototypes de piles. Le cluster apportera une expertise dédiée avec un laboratoire et un industriel sur un lieu situé en face du laboratoire."

Un volet immobilier

Le territoire caennais dispose pour sa part de trois atouts : les matériaux, le numérique et le nucléaire appliqué au médical. "Quel que soit le nom donné – clusters, filières d'excellence... – c'est la capacité à associer formation d'excellence, laboratoire de recherche et entreprises qui permet à une spécialité d'avoir un relief particulier sur le territoire", insiste Joël Bruneau, maire de Caen et président de la communauté urbaine Caen la Mer. Pour le numérique, par exemple, une ancienne division Philips, devenue NXP, a mis au point le paiement sans contact, basé sur la technologie NFC.

"Quel que soit le nom donné – clusters, filières d'excellence... – c'est la capacité à associer formation d'excellence, laboratoire de recherche et entreprises qui permet à une spécialité d'avoir un relief particulier sur le territoire"

La création d'autres activités a permis l'émergence du pôle de compétitivité Transactions électroniques sécurisées. "Notre mission en tant que collectivité est d'aider cet écosystème à se développer le plus possible, ajoute l' élu. Il existe déjà un incubateur, des pépinières et des hôtels d'entreprise. Nous voulons aller au-delà : dans le numérique, nous créons pour mi-2020 le MOHO, un collider [qui consiste à faire vivre de manière pérenne et continue, des populations différentes pour les faire travailler, innover et grandir ensemble, ndlr] mettant en relation des entreprises qui ont besoin de faire évoluer leurs process et de familiariser leurs salariés avec le numérique, des start-up et de la formation." Autre projet : réaménager le parc scientifique situé au nord de Caen pour le rendre plus visible. Il accueillera le nouveau CHU de Caen Normandie, une "Maison des chercheurs" ainsi qu'un incubateur-pépinière-hôtel d'entreprises (IPHE).

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Entretenir et développer ce type d'environnement est un facteur clé pour la réussite des acteurs. "Nous sommes la troisième métropole française en matière de dépôts de brevets", indique Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole. La collectivité a investi dans la construction d'un parcours d'accompagnement des jeunes pousses et de développement des entreprises. Deux incubateurs accueillent déjà plus d'une centaine de start-up et un troisième verra le jour en 2019. "Les entreprises profitent aussi d'une université pluridisciplinaire et d'écoles (l'École des mines, l'école d'ingénieurs Enise, l'École d'architecture et l'École d'art et de design), détaille le responsable. Nous disposons d'une quarantaine de laboratoires, dont Manutech équipé de lasers et de matériels utilisés par de nombreuses sociétés pour prototyper des concepts."

À côté de ce volet d'entretien de l'écosystème et du volet immobilier, il existe également un fonds d'investissement pour l'innovation créé avec Bpifrance pour accompagner chaque année une trentaine de projets. "Ce suivi nous permet d'atteindre de bons résultats en termes de survie des start-up. À 5 ans, nous sommes à plus de 80 % d'entreprises viables."

"La Banque publique d'investissement est présente aussi sur le territoire par le biais d'accélérateurs, un type de programme qui s'est multiplié"

La Banque publique d'investissement est présente aussi sur le territoire par le biais d'accélérateurs, un type de programme qui s'est multiplié, avec l'offre "Medef accélérateur d'investissement" ou "Village by CA" lancé par le Crédit Agricole. Chez Bpifrance, le dernier accélérateur de PME en date est né dans les Hauts-de-France fin novembre, avec la région et le fonds de dotation Entreprises & Cités. "L'objectif est d'aider les PME à devenir des ETI. Sur une durée de 18 à 24 mois, nous proposons 6 journées de formation, 3 missions de conseil avec un pool de 200 consultants référencés pour travailler sur le plan stratégique, l'accélération de la croissance internationale ou encore de réaliser des diagnostics sur des enjeux de stratégie ou des enjeux plus opérationnels comme le lean manufacturing ou l'organisation commerciale, explique Guillaume Mortelier, directeur exécutif de l'accompagnement de Bpi France. L'idée est aussi de créer un esprit de promotion au sein des PME pour lutter contre l'isolement des dirigeants et un lien fort entre pairs, car on compte entre 20 et 60 entreprises dans un accélérateur." Il existe aussi des versions ETI et start-up.

Des Pépites pour booster les étudiants-entrepreneurs

Trente Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépites) ont été créés en 2014 sur tout le territoire, à

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

et autres devaient ouvrir à la rentrée 2019.

L'ensemble des porteurs de projets bénéficie du tutorat d'un professeur et d'un chef d'entreprise. Pour faciliter l'éclosion des idées, un statut national étudiant-entrepreneur a été créé : "les bénéficiaires, en cours d'étude, peuvent ainsi substituer leur projet au stage prévu dans leur cursus. Les jeunes diplômés ont la possibilité de conserver un statut social étudiant pendant la période de création d'entreprise, indique le responsable. Le certificat de compétences Pépite Skills, obtenu à l'issue du tutorat, permet de labelliser des compétences entrepreneuriales même sans avoir lancé sa société."

Financé par les universités, les grandes écoles, les collectivités territoriales et l'État, le programme remporte un vif succès : 3 700 étudiants en font partie et 7 000 ont candidaté sur le site Internet. Les projets sont variés : dans l'espace PSL-Lab, à Paris, on peut par exemple croiser les créatrices de WorkMade qui livre aux salariés des entreprises des paniers recettes afin de cuisiner ensemble lors de la pause déjeuner. À temps plein sur le projet depuis septembre, ces diplômées de Dauphine suivent le programme Starter. Les fondatrices de Study&Co ont quant à elles bénéficié de tuteurs pendant deux ans. Dans le cadre d'un appel à projets, elles ont obtenu 30 000 euros de la région Ile-de-France pour leur plateforme en ligne qui vise à simplifier la vie administrative des étudiants, notamment étrangers.

Juliette de Sarnez,

CEO de Résonance et co-organisatrice avec FG design des rencontres Into-Days*

Quelles sont les ambitions d'Into-Days ?

L'industrie touristique mondiale, qui représente un emploi sur 10 dans le monde et connaît un taux de croissance élevé avec le développement de la mobilité, doit faire face à une transformation accélérée de ses métiers. La première édition des rencontres Into-Days veut rassembler les acteurs, toutes filières confondues, pour croiser les regards et les expériences sur un secteur qui structure profondément nos économies, construit du lien social et tient nos bassins d'emplois.

Que proposez-vous durant ces trois jours ?

Ici pas de stands mais 7 univers (emploi et tourisme, culture et patrimoine, santé, bien-être, etc.) portés par des start-up ou équipes

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

connecter et permettre à chacun d'améliorer son business collectivement.

Quel rôle jouent les collectivités territoriales ?

La collectivité, quelle que soit sa taille, est la première concernée dans sa capacité à agir en concertation avec les populations et les acteurs privés pour créer et maintenir de l'attractivité. Les villes et métropoles tiennent un rôle important via les offices de tourisme, et l'action collective des territoires tournée vers l'innovation dans un esprit d'entraide et de partage d'informations joue à plein avec des résultats conséquents. Ces questions feront l'objet de nombreuses interventions avec, notamment le lancement de "Le Côte D'Azur Lab", incubateur du tourisme dédié aux start-up innovantes soutenu par la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis et la région Sud.

*29 au 31 janvier 2019, Cannes, Palais des Festivals et des Congrès www.into-days.com

Il existe 66 pôles de compétitivité, 250 clusters actifs et 200 grappes d'entreprise en France.

La taille médiane d'un réseau est d'environ 300 membres, un pôle de compétitivité en comptant au moins 150.

Depuis 2005, on compte 1 773 projets labellisés financés, représentant 7,5 MdsE de R&D, dont 3 MdsE publics dans le cadre des pôles de compétitivité.

Source : France Clusters

A lire également

[Les créateurs d'entreprises ont désormais le choix entre une variété surabondante d'incubateurs en tous genres](#)

[Entreprendre en région, attractive world](#)

[Attractivité territoriale, la bataille des atouts](#)

[A la recherche de l'effet cluster](#)

[Les clusters éco-technologiques](#)

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Catégories :

Affaires publiques / Economie / Industrie / Management & Ressources humaines / Economie durable / Sciences & technologies / Création d'entreprise /



L'article ne possède pas encore de commentaires !
Si vous êtes connectés, vous pouvez laisser un commentaire ci-dessous.

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. [En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.](#)

Affaires publiques

International
 Economie
 Economie durable
 Politique
 Social & Sociétal
 Agriculture
 Industrie
 Services
 Sciences & Technologies
 Culture & Société

International

Afrique
 Amériques
 Asie
 Europe
 Moyen-Orient

Finance & Juridique

Banques & assurances
 Droit des affaires
 Finance et gestion
 Marchés financiers

Management & RH

Création d'entreprise
 Gestion d'entreprise
 Management d'entreprise

Marketing & Technologies

Digital & internet
 Informatique & technologies
 Marketing & commercial
 Medias & entertainment

Art de Vivre

Art & Culture
 Gestion privée
 & Patrimoine
 Style de vie

Innovation & Stratégie

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Qui sommes nous ?

Le nouvel Economiste © 2007 - 2019 - Tous droits réservés - [Mentions légales](#) - [CGV](#) - [CGU](#) - [Cookies](#) - [Nous Contacter](#) - [Publicité](#) - [Les salons partenaires](#)

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X